

N° au catalogue 99-011X-2019002
ISBN 978-0-660-32922-2

Enquête nationale auprès des ménages : Peuples autochtones

Mobilité de réponse et croissance de la population d'identité autochtone, de 2006 à 2011 et de 2011 à 2016

par Vivian O'Donnell et Russell LaPointe

Date de diffusion : le 29 octobre 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Mobilité de réponse et croissance de la population d'identité autochtone, de 2006 à 2011 et de 2011 à 2016

par Vivian O'Donnell et Russell LaPointe

Introduction

La population autochtone¹ au Canada connaît une croissance remarquable. Entre 2011 et 2016, la population d'identité autochtone a augmenté de 19,5 %, par rapport à une hausse de 4,2 % dans le cas de la population non autochtone. La croissance au cours de la période de recensement précédente, c'est-à-dire de 2006 à 2011, était également importante; la population d'identité autochtone a augmenté de 19,8 %, alors que celle non autochtone s'est accrue de 5,2 %. Qu'est-ce qui peut expliquer cette croissance? Les taux de natalité de la population autochtone sont demeurés relativement élevés², mais il y a des facteurs non démographiques à prendre en considération³. Le présent article examine la mobilité de réponse, qui, dans ce contexte, désigne le phénomène selon lequel des personnes donnent des réponses différentes au fil du temps aux questions du recensement sur l'identité autochtone.

La mobilité de réponse (ou mobilité ethnique⁴) a été observée dans plusieurs pays, dont l'Australie, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande⁵. Depuis plusieurs décennies, elle est reconnue comme un facteur de la croissance de la population d'identité autochtone au Canada⁶. Le présent article s'appuie sur ces études antérieures en utilisant un ensemble de données intégrées qui comprend des renseignements tirés des recensements passés, jusqu'à celui de 2016.

Plusieurs facteurs peuvent favoriser la mobilité de réponse. Des recherches précédentes⁷ sur la population d'identité autochtone ont permis de déterminer qu'un certain degré de double ascendance pouvait avoir une corrélation avec la mobilité de réponse. Les facteurs sociaux, les modifications législatives et les décisions judiciaires peuvent également avoir une incidence sur la manière dont les gens répondent aux questions du recensement. Le questionnaire du recensement est généralement rempli par une seule personne au nom de tous les membres de son ménage, et il se peut que cela ne soit pas toujours le même membre du ménage qui le fait d'un recensement à l'autre. Un répondant pourrait avoir récemment découvert son ascendance autochtone et s'identifier désormais comme Autochtone. La reformulation de la question ou de nouvelles instructions du questionnaire peuvent influencer les réponses des répondants. Même lorsque la formulation reste la même, il est possible que la perception des catégories du recensement par les répondants évolue au fil du temps.

Une meilleure compréhension de la mobilité de réponse est importante en raison de son incidence potentielle sur la taille, la composition et les caractéristiques de la population d'identité autochtone. Le présent article examine les tendances en matière de mobilité de réponse pour les questions permettant d'identifier les Autochtones de 2006 à 2011 et de 2011 à 2016. On explique tout d'abord comment la population autochtone est dénombrée dans le cadre du recensement, puis on décrit l'ensemble de données intégrées des recensements, qui est la source d'information de la présente analyse. Les tendances en matière de mobilité de réponse sont présentées à l'échelle nationale pour la totalité de la population d'identité autochtone afin de montrer l'ampleur de l'« échange » entre la population autochtone et la population non autochtone. Des renseignements plus détaillés sont ensuite fournis sur les « mouvements » entre les divers groupes d'identité autochtone et la population non autochtone. L'article conclut par une analyse régionale sur la mobilité de réponse nette dans les provinces et les territoires.

1. En anglais, le terme « Indigenous » est en voie de remplacer le terme « Aboriginal ». Toutefois, la version anglaise du présent article utilise « Aboriginal », car il s'agit de la terminologie adoptée dans les sources de données (soit le recensement et l'Enquête nationale auprès des ménages).

2. Morency et coll., 2018.

3. Parmi les facteurs de croissance non démographiques, mentionnons l'amélioration de la couverture (dans le cas de la population des Premières Nations, cela comprendrait également un nombre moins élevé de réserves partiellement dénombrées au fil du temps). Pour obtenir plus de renseignements sur ces facteurs, veuillez consulter Statistique Canada, 2019.

4. La « mobilité ethnique » est le terme le plus utilisé dans les ouvrages canadiens. Le présent article tient compte à la fois du statut juridique (statut d'Indien inscrit) et des changements relatifs à l'auto-identification, et opte donc pour le terme plus large de « mobilité de réponse ».

5. Australian Bureau of Statistics, 2018; Statistics New Zealand, 2015; Liebler et coll., 2017; Perez et Hirschman 2009.

6. Guimond, Eric, 1999; Guimond, Eric, 2003; Caron-Malenfant, Éric 2014.

7. Guimond, Eric, 2003, Caron-Malenfant et coll., 2014.

La population d'identité autochtone

Comment la population autochtone est-elle mesurée par le recensement? Le tableau 1 résume les questions d'identification autochtone du questionnaire du recensement utilisées pour définir la population d'identité autochtone. Les répondants compris dans la population d'identité autochtone sont ceux qui déclarent être Autochtones (soit des Premières Nations, des Métis et des Inuits) à la question 18, et/ou ceux qui indiquent être des Indiens inscrits et/ou des membres d'une Première Nation ou bande indienne aux questions 20 et 21. En tant que concept, la population d'identité autochtone est donc un mélange d'auto-identification et de statut juridique. Les questions utilisées en 2011 et en 2016 pour définir la population d'identité autochtone étaient les mêmes; toutefois, des modifications ont été apportées de 2006 à 2011. Un changement notable a été l'ajout en 2011 du terme « Premières Nations » à la question 18, et de la note « les Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord) comprennent les Indiens inscrits et non inscrits » (tableau 1).

Tableau 1
Questions d'identification autochtone, Recensement de 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et Recensement de 2016

Recensement de 2006 — Questionnaire 2B (détaillé)	ENM de 2011 : questionnaire N1 et Recensement de 2016 — Questionnaire 2A-L (détaillé)
18. Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit (Esquimaux)?	18. Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit)?
Si « Oui », cochez « X » le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant.	Nota : Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) comprend les Indiens avec statut et les Indiens sans statut. Si « Oui », cochez « X » le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant.
21. Cette personne est-elle un Indien des traités ou un Indien inscrit aux termes de la <i>Loi sur les Indiens</i> du Canada?	20. Cette personne est-elle un Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités aux termes de la <i>Loi sur les Indiens</i> du Canada)?
20. Cette personne appartient-elle à une bande indienne ou à une Première Nation?	21. Cette personne est-elle membre d'une Première Nation/bande indienne? Si « Oui », de quelle Première Nation/bande indienne? Par exemple, Atikamekw de Manawan, Première Nation de Sturgeon Lake, bande indienne Musqueam.

Sources : Statistique Canada, questionnaires du Recensement de 2006, de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et du Recensement de 2016, accessibles sur le site Web de Statistique Canada à l'adresse <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/index-fra.cfm> (site consulté le 9 octobre 2019).

Le présent article répartit la population d'identité autochtone en trois groupes de population, soit les Premières Nations, les Métis et les Inuits (en se fondant sur les réponses uniques à la question 18). En utilisant les réponses à la question 20, la population des Premières Nations est elle-même répartie entre les personnes qui déclarent être des Indiens inscrits (Indiens inscrits des Premières Nations) et celles qui déclarent ne pas être des Indiens inscrits (Indiens non inscrits des Premières Nations). La catégorie « Autre » englobe le reste de la population d'identité autochtone : les personnes qui s'identifient à plus d'un groupe d'identité autochtone, et les personnes qui ne s'identifient ni aux Premières Nations, ni aux Métis, ni aux Inuits, mais qui ont indiqué être des Indiens inscrits et/ou membres d'une Première Nation ou bande indienne. La catégorie « Autres » constitue une part relativement petite de la population. Par conséquent, l'analyse portera principalement sur les Indiens inscrits des Premières Nations, les Indiens non inscrits des Premières Nations, les Métis et les Inuits (tableau 2).

Tableau 2
Population d'identité autochtone en 2006, 2011 et 2016, Canada

Année de recensement	Groupe d'identité autochtone					Population d'identité autochtone totale
	Indiens inscrits des Premières Nations	Indiens non inscrits des Premières Nations	Métis	Inuits	Autre ¹	
			nombre			
2006	563 670	132 645	388 465	50 345	34 310	1 169 435
2011	637 660	213 900	451 795	59 440	37 890	1 400 685
2016	744 855	232 375	587 545	65 025	43 980	1 673 785

1. La catégorie « Autre » comprend les « réponses autochtones multiples » (les personnes qui ont déclaré être des Premières Nations, Métis et/ou Inuits comme réponse multiple) ainsi que les « réponses autochtones non incluses ailleurs » (les personnes qui ont répondu « Non, pas un Autochtone », mais qui ont déclaré être un Indien inscrit et/ou un membre d'une Première Nation ou bande indienne).

Note : Les chiffres n'ont pas été corrigés pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2006 et de 2016; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Source de données

La présente analyse se fonde sur l'intégration des données du Recensement de 2006, de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et du Recensement de 2016, laquelle permet aux utilisateurs d'obtenir les réponses d'un même répondant à différents moments. Dans le cadre de cet article, les réponses des personnes au Recensement de 2006 sont comparées à celles qu'elles ont fournies à l'ENM de 2011, et les réponses des personnes à l'ENM de 2011 ont été comparées à leurs réponses au Recensement de 2016⁸.

Il est important de noter que seules les personnes vivant dans des logements privés ayant répondu lors des deux années de recensement ont pu être incluses. Cela exclut donc les enfants âgés de moins de cinq ans lors de la deuxième année de recensement, les personnes ayant migré au Canada entre deux cycles, les personnes qui sont décédées ou qui ont quitté le Canada entre deux cycles, et les personnes qui vivaient dans un logement collectif durant l'une des périodes de recensement. L'ensemble de données intégrées est pondéré pour être représentatif de la population canadienne totale en tenant compte de ces critères d'admissibilité. Pour l'ensemble de données intégrées de 2011 à 2016, la somme des poids représente la population canadienne de 2011 qui était toujours en vie et qui se trouvait au Canada en 2016. Pour l'ensemble de données intégrées de 2006 à 2011, la somme des poids représente la population canadienne de 2006 qui était toujours en vie et qui se trouvait au Canada en 2011. Les dénombrements pondérés obtenus à partir de l'ensemble de données intégrées ont servi à calculer les répartitions en pourcentage.

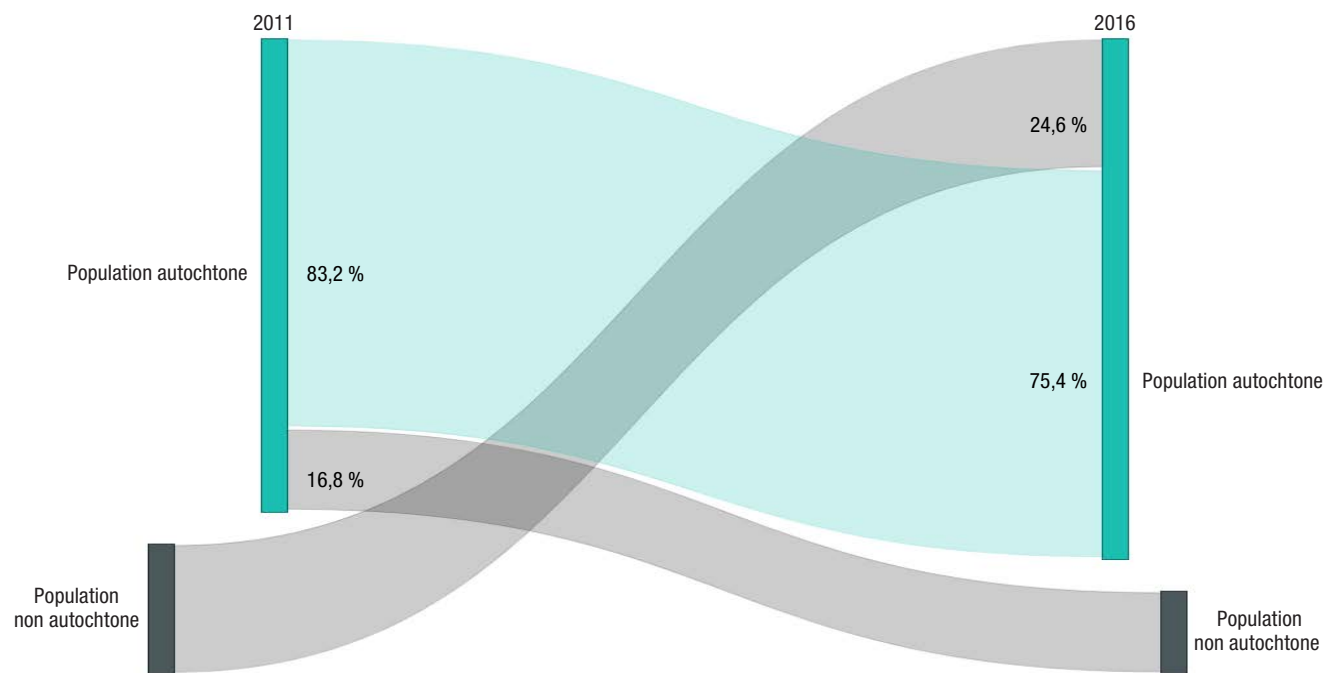
La population d'identité autochtone a fait l'objet d'« entrées et de sorties » au cours des deux périodes de recensement

À l'aide de l'ensemble de données intégrées, les réponses des personnes aux questions d'identification autochtone peuvent être suivies d'une période de recensement à l'autre afin de déterminer si leurs réponses sont demeurées « cohérentes » ou si elles ont changé (ce qui indique une mobilité de réponse). Le graphique 1 résume les mouvements ou « fluctuations » vers la population d'identité autochtone (flux d'entrée) et hors de cette population (flux de sortie) à l'échelle nationale.

Parmi les répondants de la population autochtone de 2011 figurant dans l'ensemble de données intégrées, 83,2 % se sont une fois de plus identifiés comme Autochtones en 2016. La proportion restante de 16,8 % est sortie de la population autochtone pour intégrer la population non autochtone en 2016 (graphique 1). Les personnes qui s'étaient identifiées comme Autochtones en 2011 puis en 2016, qu'on peut appeler le flux cohérent, constituaient 75,4 % de la population autochtone de 2016. La proportion restante représente l'entrée de non-Autochtones dans la population autochtone. Environ une personne sur quatre (24,6 %) au sein de la population autochtone de 2016 comprise dans l'ensemble de données intégrées s'était identifiée comme non-Autochtone en 2011.

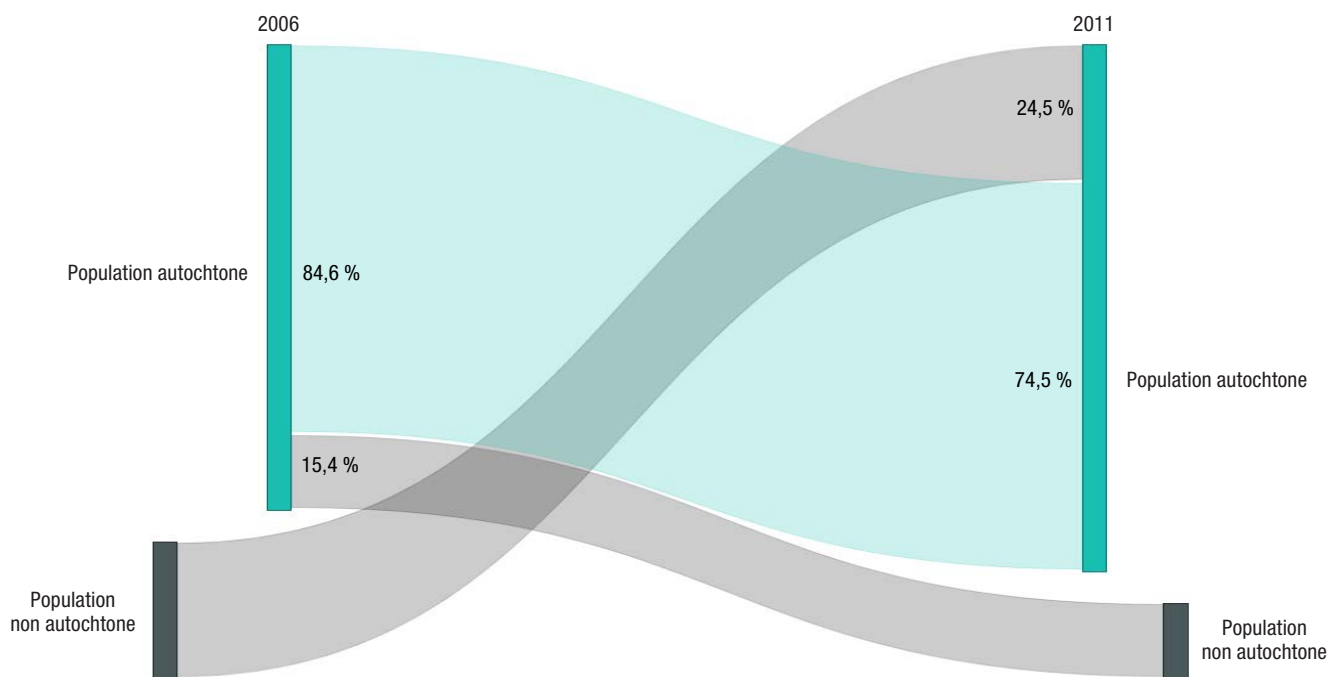
8. On examine séparément les deux périodes couplées (de 2006 à 2011 et de 2011 à 2016) plutôt que de suivre les mêmes répondants au cours des trois périodes (2006, 2011, 2016). Cette méthode est employée, car les questions d'identification autochtone sont posées à un échantillon de la population, et le nombre de répondants représentés dans les trois périodes serait trop faible pour permettre une analyse approfondie.

Graphique 1
Mobilité de réponse entre la population autochtone et la population non autochtone, données intégrées de l'ENM de 2011 et du Recensement de 2016, Canada



Sources : Statistique Canada, données intégrées de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011; Recensement de 2016.

Des tendances similaires ont été observées lors de la période de recensement précédente, de 2006 à 2011. Au sein de la population d'identité autochtone de 2006, 84,6 % des personnes se sont de nouveau identifiées comme Autochtones en 2011. La proportion restante de 15,4 % a quitté la population autochtone pour se joindre à la population non autochtone (« flux de sortie »). Le flux cohérent représentait 74,5 % de la population d'identité autochtone en 2011, tandis que 25,5 % de la population d'identité autochtone de 2011 comprise dans l'ensemble de données intégrées s'était auparavant identifiée comme non autochtone (graphique 2).

Graphique 2**Mobilité de réponse entre la population autochtone et la population non autochtone, données intégrées du Recensements de 2006 et de l'ENM de 2011, Canada**

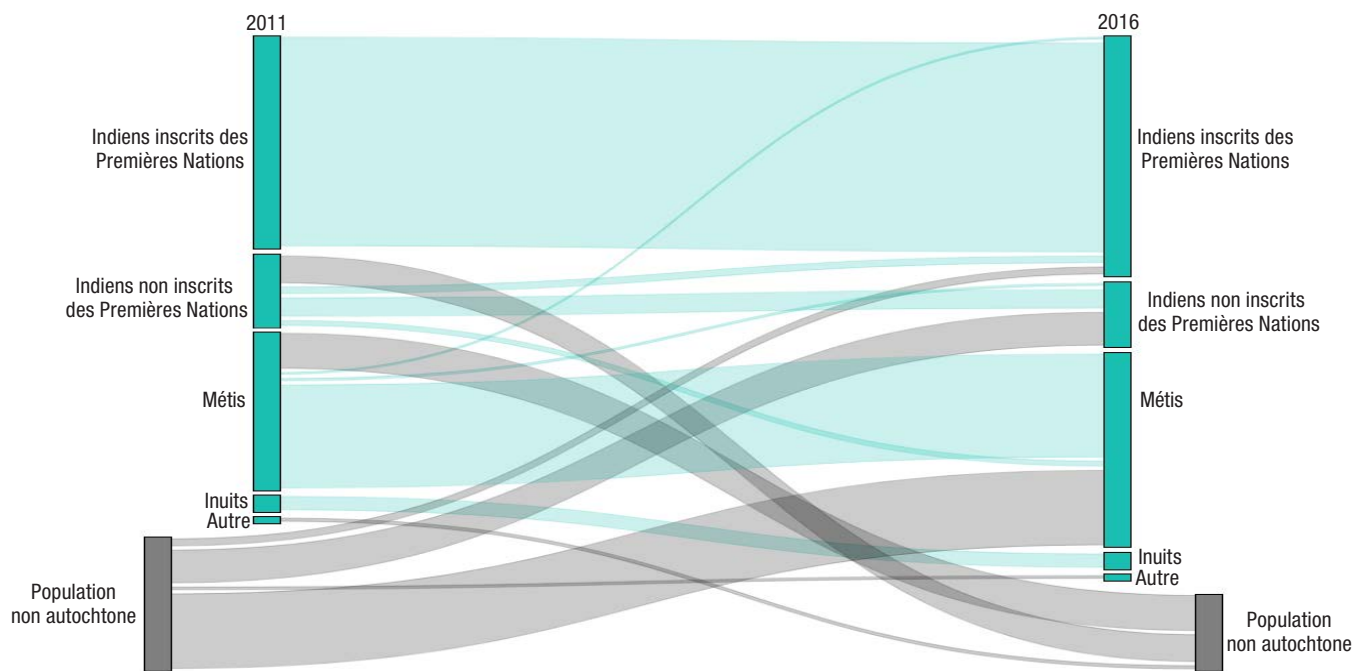
Sources : Statistique Canada, données intégrées du Recensement de 2006; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Les graphiques 1 et 2 illustrent la « fluctuation » des répondants entre la population autochtone et celle non autochtone à l'échelle nationale au cours des deux périodes de recensement à l'étude (de 2011 à 2016, et de 2006 à 2011), certaines personnes ayant quitté la population autochtone tandis que d'autres y ont fait leur entrée. Lors des deux périodes de recensement, le nombre de personnes qui sont entrées dans la population autochtone a dépassé celui de personnes qui en sont sorties, ce qui a entraîné une augmentation nette de la population autochtone. À l'aide de l'ensemble de données intégrées, il est possible de dégager davantage de détails sur les tendances en matière de fluctuation. La section qui suit examine la mobilité de réponse entre divers groupes de la population autochtone et la population non autochtone.

La mobilité de réponse était la plus élevée au sein de la population des Indiens non inscrits des Premières Nations et de la population métisse

Le graphique 3 illustre les tendances en matière de fluctuation entre les Indiens inscrits des Premières Nations, les Indiens non inscrits des Premières Nations, les Métis, les Inuits et la population non autochtone de 2011 à 2016. La mobilité de réponse est plus fréquente au sein de la population métisse et celle des Indiens non inscrits des Premières Nations, et moins courante dans le cas de la population inuite et celle des Indiens inscrits des Premières Nations. On observe une certaine fluctuation d'un groupe d'identité autochtone à l'autre (par exemple des Indiens non inscrits des Premières Nations aux Métis), mais une grande partie de l'échange se produit entre la population autochtone et la population non autochtone.

Graphique 3
Mobilité de réponse entre la population autochtone et la population non autochtone, données intégrées de l'ENM de 2011 et du Recensement de 2016, Canada



Notes : La répartition en pourcentage a été calculée en utilisant la population totale qui s'était identifiée comme Autochtone dans l'une ou l'autre période de recensement. Seuls les pourcentages supérieurs ou égaux à 1 % sont affichés.

Sources : Statistique Canada, données intégrées de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011; Recensement de 2016.

Pour examiner la mobilité de réponse entre les groupes autochtones, on commence ici par observer les « flux de sortie » des divers groupes de population, c'est-à-dire la façon dont les personnes appartenant à chaque groupe de population autochtone en 2011 se sont par la suite identifiées en 2016 (tableau 3A). Parmi les personnes ayant déclaré être des Indiens inscrits des Premières Nations en 2011, 94,0 % ont fourni la même réponse en 2016. La proportion restante de 6 % s'identifiait à d'autres groupes de population (2,0 % à la population non autochtone, et 4,0 % à d'autres groupes de population autochtone). Les Inuits présentaient aussi des réponses relativement cohérentes. Parmi les répondants ayant déclaré une identité inuite en 2011, 89,9 % ont répondu de la même façon en 2016. Les autres sont passés dans la population non autochtone (6,2 %) ou dans d'autres groupes de population autochtone (3,9 %).

Parmi les répondants ayant déclaré être Métis en 2011, les deux tiers (66,3 %) ont répondu de la même façon en 2016, alors que le quart d'entre eux (24,3 %) ont indiqué être non-Autochtones. La proportion restante de 7,7 % est passée dans la population des Premières Nations, affichant une répartition plus ou moins égale entre la population des Indiens inscrits et celle des Indiens non inscrits (tableau 3A).

La proportion d'Indiens non inscrits ayant intégré la population non autochtone était relativement élevée. Parmi les répondants ayant déclaré être des Indiens non inscrits des Premières Nations en 2011, 41,2 % ont intégré la population non autochtone en 2016, alors que 14,5 % sont passés dans la population des Indiens inscrits des Premières Nations, et que 12,2 % ont déclaré avoir une identité métisse. Moins du tiers (30,0 %) de la population des Indiens non inscrits des Premières Nations de 2011 a déclaré la même identité en 2011 qu'en 2016 (tableau 3A).

Tableau 3A
Comment la population autochtone de 2011 s'est identifiée en 2016 (flux de sortie), Canada

Groupe d'identité de 2016	Groupe d'identité de 2011				
	Indiens inscrits des Premières Nations	Indiens non inscrits des Premières Nations	Métis	Inuits	Autre
	pourcentage				
Indiens inscrits des Premières Nations	94,0	14,5	3,7	1,8	19,7
Indiens non inscrits des Premières Nations	1,6	30,0	4,0	0,4	6,1
Métis	1,6	12,2	66,3	1,2	15,1
Inuits	0,1	0,2	0,1	89,9	0,7
Autre	0,7	2,0	1,6	0,5	8,7
Population non autochtone	2,0	41,2	24,3	6,2	49,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Sources : Statistique Canada, données intégrées de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011; Recensement de 2016.

Le tableau 3B présente les « flux d'entrée » provenant de divers groupes de population; en d'autres termes, il montre comment les personnes appartenant à chaque groupe d'identité autochtone en 2016 s'étaient identifiées en 2011. Plus de la moitié (52,4 %) des Indiens non inscrits des Premières Nations de 2016 dans l'ensemble de données intégrées avaient déclaré être non-Autochtones lors du recensement précédent (tableau 3B). On observait également un afflux important de la population non autochtone vers la population métisse en 2016. Parmi les personnes ayant déclaré être Métis en 2016, 39,1 % s'étaient identifiées comme non-Autochtones en 2011.

Tableau 3B
Comment la population autochtone de 2016 s'est identifiée en 2011 (flux d'entrée), Canada

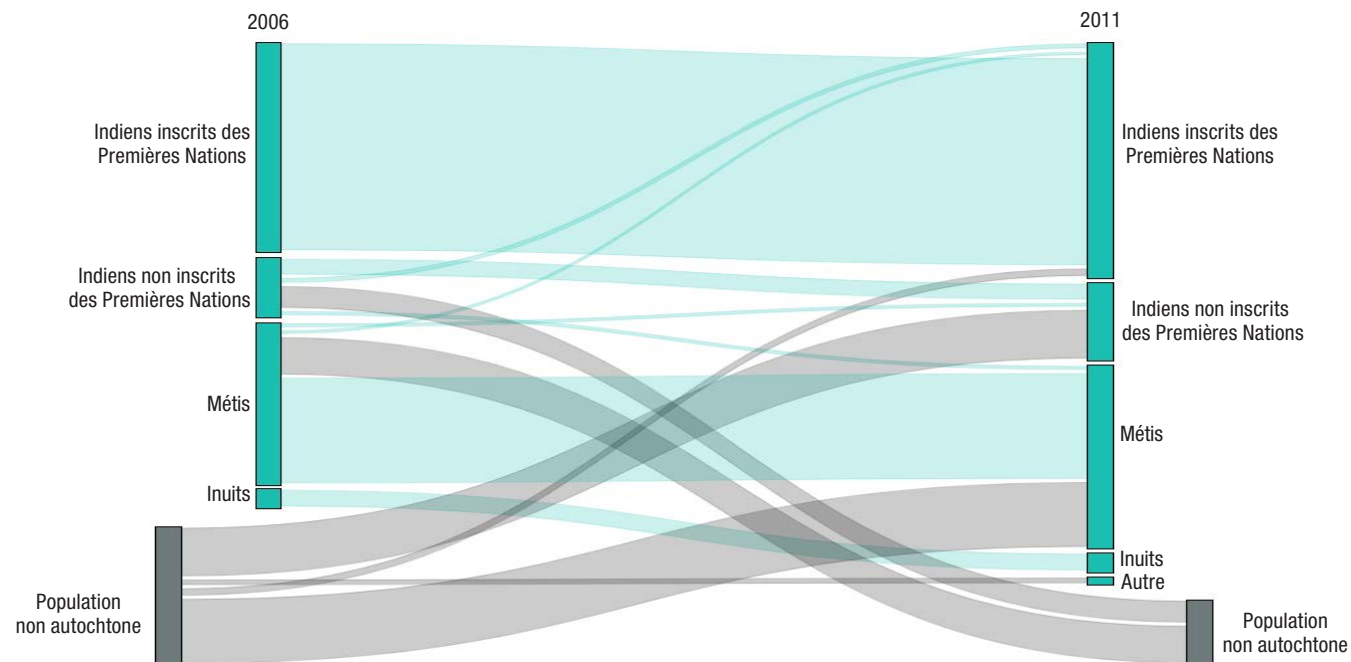
Groupe d'identité de 2011	Groupe d'identité de 2016				
	Indiens inscrits des Premières Nations	Indiens non inscrits des Premières Nations	Métis	Inuits	Autre
	pourcentage				
Indiens inscrits des Premières Nations	87,1	5,1	1,8	0,8	12,0
Indiens non inscrits des Premières Nations	4,5	32,0	4,6	0,6	10,8
Métis	2,5	9,1	53,3	0,5	18,7
Inuits	0,1	0,1	0,1	91,0	0,7
Autre	1,2	1,3	1,1	0,5	9,2
Population non autochtone	4,6	52,4	39,1	6,6	48,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Statistique Canada, données intégrées de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011; Recensement de 2016.

Les tendances en matière de mobilité de réponse étaient similaires pour les deux périodes de recensement (de 2011 à 2016 et de 2006 à 2011)

Les tendances générales en matière de mobilité de réponse à l'échelle nationale de 2006 à 2011 sont largement similaires à celles de 2011 à 2016 (graphique 3). Lorsqu'on examine comment chaque groupe de population autochtone de 2006 s'est identifié en 2011 (les « flux de sortie »), on constate que les Indiens inscrits des Premières Nations et les Inuits affichaient les proportions les plus élevées pour ce qui est des réponses cohérentes (93,0 % et 93,2 %, respectivement), alors que 65,9 % des Métis et 31,9 % des Indiens non inscrits des Premières Nations s'identifiaient de la même façon. Tout comme lors de l'autre période de recensement, on observe un grand nombre de sorties de la population métisse et de la population des Indiens non inscrits des Premières Nations vers la population non autochtone. Environ le quart (24,5 %) de la population métisse de 2006 dans l'ensemble de données intégrées s'est ensuite identifiée comme non autochtone en 2011, par rapport à 41,5 % de la population des Indiens non inscrits des Premières Nations de 2006 (tableau 4A).

Lorsqu'on examine comment chaque groupe de population autochtone de 2011 s'était identifié en 2006 (les « flux de sorties »), on observe des déplacements importants de la population non autochtone vers la population des Indiens non inscrits des Premières Nations et vers la population métisse. Au sein de la population des Indiens non inscrits des Premières Nations de 2011 dans l'ensemble de données intégrées, 61,6 % des répondants avaient déclaré être non-Autochtones lors du recensement précédent. Parmi les répondants qui ont déclaré être Métis en 2011, 35,6 % s'étaient identifiés comme non-Autochtones en 2006 (tableau 4B).

Graphique 4
Mobilité de réponse entre la population autochtone et la population non autochtone, données intégrées du Recensements de 2006 et de l'ENM de 2011, Canada


Notes : La répartition en pourcentage a été calculée en utilisant la population totale qui s'était identifiée comme Autochtone dans l'une ou l'autre période de recensement. Seuls les pourcentages supérieurs ou égaux à 1 % sont affichés.

Sources : Statistique Canada, données intégrées du Recensement de 2006; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Tableau 4A
Comment la population autochtone de 2006 s'est identifiée en 2011 (flux de sortie), Canada

Groupe d'identité de 2011	Groupe d'identité de 2006				
	Indiens inscrits des Premières Nations	Indiens non inscrits des Premières Nations	Métis	Inuits	Autre
	pourcentage				
Indiens inscrits des Premières Nations	93,0	13,6	4,1	0,7	32,2
Indiens non inscrits des Premières Nations	2,0	31,9	4,3	1,2	10,1
Métis	2,3	12,1	65,9	1,1	13,9
Inuits	0,1	0,1	0,3	93,2	1,1
Autre	0,6	0,8	1,0	0,3	12,7
Population non autochtone	2,1	41,5	24,5	3,4	30,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Sources : Statistique Canada, données intégrées du Recensement de 2006; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Tableau 4B
Comment la population autochtone de 2011 s'est identifiée en 2006 (flux d'entrée), Canada

Groupe d'identité de 2006	Groupe d'identité de 2011				
	Indiens inscrits des Premières Nations	Indiens non inscrits des Premières Nations	Métis	Inuits	Autre
	pourcentage				
Indiens inscrits des Premières Nations	87,5	5,3	2,7	0,5	10,3
Indiens non inscrits des Premières Nations	3,4	22,8	3,8	0,2	3,3
Métis	2,8	8,4	56,9	1,9	11,5
Inuits	0,1	0,3	0,1	88,7	0,5
Autre	1,8	1,6	1,0	0,7	12,3
Population non autochtone	4,4	61,6	35,6	8,0	62,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Sources : Statistique Canada, données intégrées du Recensement de 2006; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Ces constatations à l'échelle nationale révèlent que tous les groupes autochtones n'ont pas le même taux de mobilité de réponse. Au cours des deux périodes de recensement (de 2006 à 2011 et de 2011 à 2016), la population des Indiens inscrits des Premières Nations et la population inuite avaient fourni les réponses les plus cohérentes tandis que la population des Indiens non inscrits des Premières Nations et la population métisse affichaient les réponses qui l'étaient le moins. Bien que tous les groupes d'identité autochtone présentent une sortie de personnes vers la population non autochtone, tous les groupes ont également connu une entrée de personnes en provenance de la population non autochtone. Pour tous les groupes, ces flux se sont soldés par un gain net. Cet échange avec la population non autochtone était particulièrement répandu dans la population des Indiens non inscrits des Premières Nations et la population métisse.

Ces résultats à l'échelle nationale peuvent masquer des variations plus importantes à l'échelon régional. La prochaine section porte sur la mobilité de réponse au sein des populations d'identité autochtone dans les provinces et les territoires.

La mobilité de réponse était plus marquée dans les provinces à l'est du Manitoba

L'incidence de la mobilité de réponse sur la croissance de la population d'identité autochtone varie selon la région du pays. L'une des façons de mieux comprendre les différences régionales consiste à calculer la mobilité de réponse nette de la population d'identité autochtone dans chaque province et territoire. La mobilité de réponse nette est estimée en soustrayant le nombre de personnes qui ont cessé de déclarer une identité autochtone du nombre de personnes qui ont commencé à indiquer une identité autochtone. Une mobilité nette positive signifie que le nombre de personnes qui ont commencé à déclarer une identité autochtone est plus grand que le nombre de personnes qui ont cessé de le faire, ce qui se traduit par un effet net positif de la mobilité de réponse sur la croissance de la population à l'étude⁹. Pour faciliter la comparaison entre les provinces et les territoires, la mobilité de réponse nette entre deux années de recensement pour une province ou un territoire est exprimée sous forme de pourcentage de la population autochtone dans la première année de recensement dans cette province ou ce territoire.

De 2011 à 2016, on constatait une mobilité de réponse nette positive de 10,4 % à l'échelle nationale pour la population d'identité autochtone (tableau 5). Les provinces à l'est du Manitoba affichaient des taux nets de mobilité de réponse plus élevés, la Nouvelle-Écosse détenant le plus haut taux (49,7 %). Les autres provinces de l'Atlantique présentaient également des taux nets de mobilité de réponse qui dépassaient celui observé à l'échelle nationale. Le taux net de mobilité de réponse était de 21,7 % au Québec, alors qu'en Ontario, qui compte la plus importante population d'identité autochtone de l'ensemble des provinces et des territoires, ce taux s'établissait à 14,2 % (tableau 5).

En revanche, les provinces de l'Ouest présentaient toutes des taux nets de mobilité de réponse relativement bas. La Saskatchewan avait le taux net de mobilité de réponse le plus faible de l'ensemble des provinces et des territoires entre 2011 et 2016, soit 0,1 %. Le Manitoba (5,2 %), l'Alberta (5,0 %) et la Colombie-Britannique (7,2 %) affichaient des taux inférieurs à la moyenne nationale. Parmi les trois territoires, le Yukon avait le taux net de mobilité de réponse le plus élevé (9,0 %), tandis que les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut présentaient tous deux des taux inférieurs à 1 % (tableau 5).

9. Comme le présent article utilise l'ensemble de données intégrées, seuls les répondants ayant pu être couplés sont inclus dans le fichier. Cela permet de cerner l'effet de la mobilité de réponse en excluant les autres facteurs de croissance de la population (les naissances, les décès et la migration internationale).

Tableau 5
Population d'identité autochtone totale, 2006, 2011 et 2016, et taux net de mobilité de réponse de 2006 à 2011 et de 2011 à 2016, Canada, provinces et territoires

Région	Population d'identité autochtone			Taux net de mobilité de réponse de la population d'identité autochtone	
	Année de recensement			Période de recensement	
	2006	2011	2016	2006 à 2011	2011 à 2016
	nombre			pourcentage	
Canada	1 169 435	1 400 690	1 673 785	13,6	10,4
Terre-Neuve-et-Labrador	23 390	35 800	45 725	48,2	27,4
Île-du-Prince-Édouard	1 725	2 230	2 735	x	25,7
Nouvelle-Écosse	24 115	33 850	51 490	42,9	49,7
Nouveau-Brunswick	17 585	22 620	29 385	27,7	25,0
Québec	108 095	141 915	182 890	27,6	21,7
Ontario	241 840	301 430	374 395	21,0	14,2
Manitoba	174 575	195 895	223 310	5,8	5,2
Saskatchewan	141 830	157 740	175 015	3,0	0,1
Alberta	187 935	220 695	258 640	7,4	5,0
Colombie-Britannique	195 400	232 290	270 585	12,9	7,2
Yukon	7 540	7 710	8 195	10,0	9,0
Territoires du Nord-Ouest	20 525	21 160	20 860	0,1	0,6
Nunavut	24 875	27 360	30 555	0,9	0,4

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur les statistiques*

Notes : Les chiffres de recensement sont fournis à des fins de contexte uniquement, et ne tiennent pas compte de la population incluse dans l'ensemble de données intégrées. Les chiffres des recensements n'ont pas été corrigés pour tenir compte des réserves partiellement dénombrées. Le taux net de mobilité de réponse a été calculé en soustrayant le nombre de personnes qui ont cessé de déclarer être d'identité autochtone du nombre de personnes ayant récemment déclaré être d'identité autochtone en tant que pourcentage de la population autochtone totale, par rapport à la période précédente.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2006 et de 2016; Enquête nationale auprès des ménages de 2011; Recensement de 2006; données intégrées de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011; Recensement de 2016.

Ces tendances sont similaires à celles observées lors de la période de recensement précédente, de 2006 à 2011. À l'échelle nationale, la mobilité de réponse nette pour la population d'identité autochtone était de 13,6 %. Les provinces de l'Atlantique présentaient les taux nets de mobilité de réponse les plus élevés au pays, Terre-Neuve-et-Labrador affichant le taux le plus haut (48,2 %) de l'ensemble des provinces et des territoires. Les provinces de l'Ouest avaient des taux nets de mobilité de réponse plus faibles que celles de l'Est. La Saskatchewan (3,0 %) était la province ayant le taux le plus bas, alors que le Manitoba (5,8 %) et l'Alberta (7,4 %) étaient également sous la moyenne nationale. La mobilité de réponse avait peu d'incidence sur la taille de la population d'identité autochtone des Territoires du Nord-Ouest (0,1 %) et celle du Nunavut (0,9 %).

Le tableau 5 montre les chiffres de population d'identité autochtone du recensement et de l'ENM¹⁰. L'analyse de l'effet de la mobilité de réponse sur la croissance de la population d'origine autochtone dans les provinces et les territoires doit tenir compte de la taille de ces populations. Bien que les provinces de l'Atlantique aient connu les variations en pourcentage les plus importantes, ces provinces avaient au départ des populations dont la taille est relativement faible.

Conclusion

La croissance de la population d'identité autochtone a été beaucoup plus rapide que celle de la population non autochtone. Bien que des facteurs démographiques, comme les taux de natalité élevés, contribuent à cette croissance¹¹, le présent article a permis d'examiner un facteur non démographique de la croissance, soit la mobilité de réponse aux questions d'identification autochtone entre la période de 2006 à 2011 et celle de 2011 à 2016. L'article met en évidence les « mouvements » de personnes qui « entrent » dans la population d'identité autochtone et ceux de personnes qui en « sortent ». Au cours des deux périodes de recensement, le nombre de personnes qui sont entrées dans la population autochtone a dépassé le nombre de celles qui en sont sorties. Le présent article révèle par ailleurs que la mobilité de réponse se répercute davantage sur certains groupes d'identité autochtone. Plus particulièrement, la population des Indiens non inscrits des Premières Nations et la population

10. Ces chiffres, fondés sur les recensements de 2006 et 2016 et l'ENM de 2011, sont fournis à titre contextuel. Ils ne correspondent pas à ceux de l'ensemble de données intégrées.

11. Voir Statistique Canada, 2015, *Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036* pour un survol des divers facteurs de croissance de la population d'identité autochtone.

métisse affichaient des taux plus faibles de réponses cohérentes par rapport à la population des Indiens inscrits des Premières Nations et à la population inuite. L'article montre également comment la mobilité de réponse varie d'une région à l'autre du pays, par exemple les taux nets de mobilité de réponse de la population d'identité autochtone sont les plus élevés dans les provinces à l'est du Manitoba.

Pourquoi un répondant changerait-il ses réponses aux questions sur l'identification autochtone du recensement au fil du temps? Il y a plusieurs raisons possibles. Les réponses à la question d'auto-identification autochtone (« Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit)? ») peuvent être influencées par de nombreux facteurs, comme l'environnement social des répondants, leur compréhension de leurs antécédents familiaux ainsi que leur connaissance de la nature de l'identité autochtone, soit les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Les répondants peuvent également être influencés par la perception selon laquelle l'auto-identification peut présenter des avantages pour les Autochtones en général, et pour la personne elle-même¹². D'autres études ont démontré que la mobilité de réponse au sein de la population d'identité autochtone est plus fréquente dans les régions où la proportion d'Autochtones dans la population est plus faible, comme dans les régions urbaines¹³.

De plus, puisque le concept de population d'identité autochtone est fondé à la fois sur l'autodéclaration et le statut juridique, les changements législatifs peuvent aussi avoir une incidence. Des modifications importantes ont été apportées aux critères d'admissibilité au statut d'Indien inscrit dans la *Loi sur les Indiens* au cours de la période à l'étude¹⁴. Par exemple, en 2011, la Première Nation Qalipu Mi'kmaq à Terre-Neuve-et-Labrador a été établie comme bande indienne en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Au cours de la période ayant mené à son établissement et des années subséquentes, un certain nombre de personnes ont présenté une demande d'appartenance à une bande indienne et d'inscription pour obtenir le statut d'Indien. En août 2019, 22 573 personnes avaient obtenu le statut d'Indien inscrit et étaient devenues membres de la Première Nation Qalipu¹⁵. Cependant, le nombre total de demandes était d'environ 104 000¹⁶. Au cours des périodes de 2006 à 2011 et de 2011 à 2016, le taux net de mobilité de réponse à Terre-Neuve-et-Labrador était parmi les plus élevés de toutes les provinces et de tous les territoires au Canada.

Les changements apportés au questionnaire peuvent aussi contribuer à la mobilité de réponse. Une étude récente sur l'origine ethnique a notamment révélé que la présence d'exemples dans le questionnaire pouvait faire augmenter l'identification aux origines figurant dans ces exemples, comparativement à celles qui ne l'étaient pas¹⁷. Dans le cas des questions sur l'identité autochtone, l'expression « Première Nation » a été ajoutée à la question 18 en 2011, en plus de la note « Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) comprend les Indiens avec statut et les Indiens sans statut » (tableau 1). Bien que le présent article n'ait pas précisé la mesure de l'incidence de l'inclusion de cette note, il est évident qu'il y a eu une augmentation du nombre de répondants ayant déclaré être des Indiens non inscrits des Premières Nations. Il se peut que cette note ait incité plus de personnes qui ne sont pas des Indiens inscrits à déclarer être des Premières Nations.

Bien qu'il soit difficile de déterminer avec précision les raisons pour lesquelles une personne répond différemment aux questions d'identification autochtone au fil du temps, la mobilité de réponse est un phénomène important à comprendre. Le présent article se fonde sur des études antérieures et vise à offrir les bases afin d'avoir une meilleure compréhension des effets de la mobilité de réponse sur la taille, la composition et les caractéristiques changeantes de la population d'identité autochtone entre les périodes de recensement récentes. Dans le cadre de recherches ultérieures, les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des répondants qui entrent dans la population d'identité autochtone et qui en sortent seront comparées aux caractéristiques des répondants qui fournissent des réponses cohérentes. Cela permettra de mieux saisir l'incidence de la mobilité de réponse

12. Le Australian Bureau of Statistics (2012) a mené des recherches à l'aide de groupes de discussion concernant la propension grandissante des personnes à déclarer une identité autochtone. L'organisme conclut que le fait de déclarer son identité autochtone était souvent attribuable à un sentiment de fierté et de confiance relativement à cette identité, la perception voulant que la déclaration de cette identité puisse comporter des avantages pour les peuples aborigènes et les insulaires du détroit de Torres ainsi que pour les personnes elles-mêmes, de même qu'à la perception voulant que révéler cette identité pouvait contribuer à promouvoir la reconnaissance des enjeux propres aux peuples aborigènes et aux insulaires du détroit de Torres.

13. Caron-Malenfant et coll., 2014.

14. Parmi les récentes modifications apportées à la *Loi sur les Indiens* concernant l'admissibilité au statut d'Indien, mentionnons le projet de loi C-3, *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens*, et le projet de loi S-3, *Loi modifiant la Loi sur les Indiens pour donner suite à la décision de la Cour supérieure du Québec dans l'affaire Descheneaux c. Canada*.

15. Services aux Autochtones Canada. 2019. [Profils des Premières Nations](http://fnp-ppn.aadnc-aandc.gc.ca/fnp/Main/Search/FNRegPopulation.aspx?BAND_NUMBER=34&lang=fra) (http://fnp-ppn.aadnc-aandc.gc.ca/fnp/Main/Search/FNRegPopulation.aspx?BAND_NUMBER=34&lang=fra).

16. Services aux Autochtones Canada. 2019. [Histoire du processus d'inscription de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq](https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1372946085822/1568916687154) (https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1372946085822/1568916687154).

17. Smith, Trevor et coll., 2019.

sur les mesures au fil du temps. Par exemple, les chercheurs, les décideurs et les évaluateurs de politiques peuvent se demander dans quelle mesure les différences observées dans les conditions économiques et sociales de la population autochtone entre les périodes de recensement sont le résultat de changements réels au sein de la population au cours de cette période de cinq ans, et dans quelle mesure ils sont attribuables à l'afflux de nouvelles personnes au sein de la population autochtone. En examinant les caractéristiques socioéconomiques des personnes qui entrent dans la population autochtone ou qui en sortent (dont le niveau de scolarité, la situation d'emploi et le revenu), il devient plus facile de discerner la nature et l'ampleur de l'incidence de la mobilité de réponse sur les caractéristiques socioéconomiques¹⁸.

Enfin, il est important de noter que même s'il peut y avoir une certaine fluidité dans les réponses aux questions sur l'identité autochtone, il est clair que les concepts de l'identité autochtone sont utiles. Des caractéristiques socioéconomiques, démographiques et culturelles uniques des Premières Nations (Indiens inscrits et non inscrits), des Métis et des Inuits sont observées comparativement à la population non autochtone pour chacune des périodes examinées¹⁹. Les études sur la mobilité de réponse contribuent à mettre en contexte et à expliquer la croissance de la population autochtone et l'évolution des caractéristiques de la population d'identité autochtone au fil du temps.

Méthodologie

La méthodologie utilisée dans le présent article est semblable à celle d'une étude récente sur les changements de réponse concernant la question sur l'origine ethnique²⁰. Pour déterminer si les personnes ont modifié leurs réponses, les données du Recensement de 2006 et celles de l'ENM de 2011 ont été intégrées, de même que les données de l'ENM de 2011 et du Recensement de 2016. Les sous-échantillons pour chaque ensemble de données intégrées sont composés de personnes ayant déclaré être Autochtones lors de l'une des périodes de recensement à l'étude. Le sous-échantillon de 2011 à 2016 comprenait 180 857 répondants et le sous-échantillon de 2006 à 2011, 155 206 répondants. Un poids a été attribué à chaque enregistrement afin de fournir des estimations concernant les changements touchant la population totale dans le champ d'enquête. L'une des limites de l'ensemble de données est le fait qu'il a été impossible d'intégrer toutes les personnes qui ont répondu lors des deux périodes de recensement. Une autre limite est la possibilité que deux personnes distinctes aient été incorrectement liées dans le cadre du processus d'intégration, une situation susceptible de laisser entendre que la réponse a changé même si ce n'est pas le cas. Tout problème de couverture ou de qualité des données durant un cycle aurait aussi des répercussions sur l'ensemble de données intégrées. Les estimations des questionnaires détaillés des recensements de 2006 et de 2016 ont été établies à partir d'une enquête à participation obligatoire, alors que celles de l'ENM de 2011 l'ont été à partir d'une enquête à participation volontaire. Toutes les analyses ont été réalisées au moyen des pourcentages, au lieu des fréquences. Les poids de l'ensemble de données intégrées ont été produits uniquement à titre comparatif pour calculer la croissance, et non pour établir les fréquences.

18. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de l'incidence de la mobilité de réponse sur l'évolution des caractéristiques de la population autochtone durant la période de 2001 à 2006, voir Caron-Malenfant, Eric et coll. (2014) ainsi que Siggner (2003).

19. Carter et coll. (2010) en ce qui concerne la nature « fluide » de l'identité ethnique dans le contexte de la Nouvelle-Zélande écrivent : « ...cela [ne veut pas] dire que l'appartenance ethnique est une variable sociale plus faible en raison de sa « volatilité »; les écarts très nets des conditions sociales et de santé entre les différents groupes ethniques de Nouvelle-Zélande sont la preuve que même s'il s'agit d'un concept dynamique, [l'appartenance ethnique] est un facteur extrêmement important des inégalités sociales. » (p. 43)

20. Smith, Trevor et coll., 2019.

Références

- ANDERSEN, Chris. 2014. « Ethnic or Categorical Mobility? Challenging Conventional Demographic Explanations for Métis Population Growth », *Aboriginal Populations: Social, Demographic, and Epidemiological Perspectives*, publié sous la direction de Frank Trovato et Anatole Romaniuk, Edmonton, University of Alberta Press, p. 263 à 284.
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS. 2012. *Perspectives on Aboriginal and Torres Strait Islanders Identification in Selected Data Collection Contexts*, document d'information n° 4726.0 au catalogue.
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS. 2018. *Census of Population and Housing: Understanding the Increase in Aboriginal and Torres Strait Islander Counts, 2016*, produit n° 2077.0 au catalogue.
- CARON-MALENFANT, Éric, et coll. 2014. « La mobilité ethnique des Autochtones du Canada entre les recensements de 2001 et 2006 », *Population*, vol. 69, n° 1, p. 29 à 55.
- CARTER, Kristie N., et coll. 2009. « How much and for whom does self-identified ethnicity change over time in New Zealand? Results from a longitudinal study », *Social Policy Journal of New Zealand*, n° 36.
- GUIMOND, Eric. 2003. « Définitions floues et explosions démographiques : identités mouvantes des groupes autochtones au Canada », *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain*, gouvernement du Canada, projet de recherche sur les politiques, p. 35 à 50.
- GUIMOND, Eric. 1999. « Mobilité ethnique et croissance démographique des populations autochtones du Canada de 1986 à 1996 », *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1998 et 1999*, produit n° 91-209 au catalogue de Statistique Canada.
- LIEBLER, Carolyn A., et coll. 2017. « America's Churning Races: Race and Ethnicity Response Changes Between Census 2000 and the 2010 Census », *Demography*, vol. 54, n° 1, p. 259 à 284.
- MORENCY, Jean-Dominique, Éric CARON-MALENFANT et David DAIGNAULT. 2018. « Fertility of Aboriginal People in Canada: An Overview of Trends at the Turn of the 21st Century », *Aboriginal policy studies*, vol. 7, n° 1, p. 34 à 61.
- PEREZ, Anthony, et Charles HIRSCHMAN. 2009. « Estimating net interracial mobility in the United States: A residual methods approach », *Sociological Methodology*, vol. 39, n° 1, p. 31 à 71.
- SIGGNER, Andrew J. 2003. « Impact of 'Ethnic Mobility' on Socio-economic Conditions of Aboriginal Peoples », *Canadian Studies in Population*, vol. 30, n° 1, p. 137 à 158.
- SMITH, Trevor, et Scott McLEISH. 2019. *Rapport technique sur les changements de réponse concernant la question sur l'origine ethnique au recensement : accent sur les origines juives, intégration des données du Recensement de 2016 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, produit n° 89-857-X2019009 au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2015. *Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036*, produit n° 91-552-X au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2019. *Rapport technique sur les peuples autochtones : Recensement de la population, 2016*, produit n° 98-307-X2016001 au catalogue.
- STATISTICS NEW ZEALAND. 2015. *National Ethnic Population Projections: 2013 (base)–2038*.